

DOSSIER DE CANDIDATURE

MISE A DISPOSITION DU DOMAINE PUBLIC DE L'ETANG DE LA BONDE ORGANISATION D'EVENEMENTS

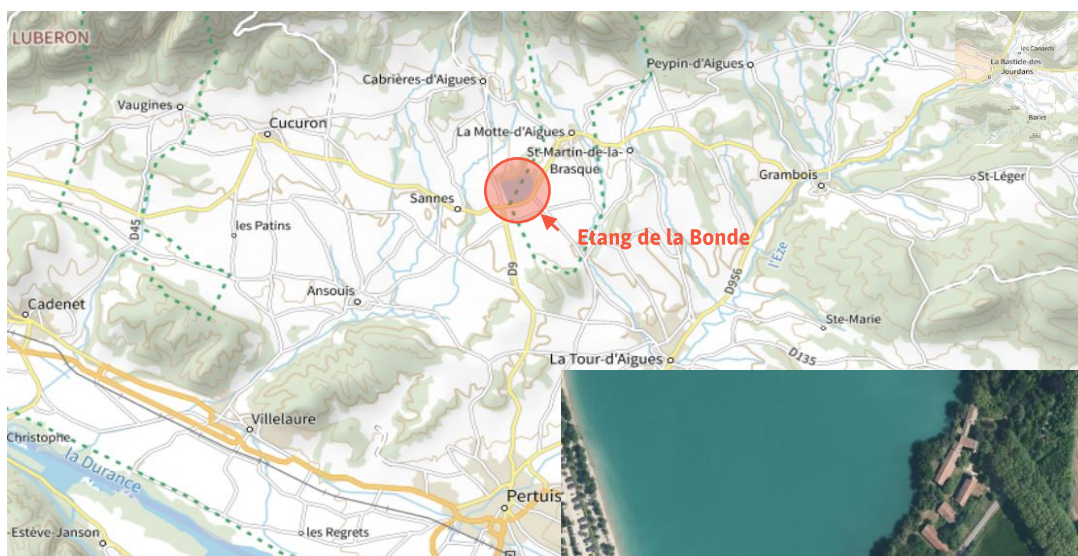
CONTEXTUALISATION

Depuis plus de dix ans, les élus de COTELUB se sont engagés pour assurer la protection et le développement du site de l'étang de la Bonde dans le respect de l'équilibre entre tourisme, agriculture et paysage en assurant l'aménagement de cet espace.

En 2021, les aménagements réalisés dans le cadre de la phase 1 ont été inaugurés avec notamment la mise en service d'un parking de près de 180 places, la création d'une aire d'accueil conviviale et accessible aux personnes à mobilité réduite ainsi que l'aménagement d'une partie en prairie enherbée.

Afin de mettre en valeur cet espace et les aménagements réalisés, la collectivité souhaite favoriser l'appropriation du site par les habitants du territoire et ses visiteurs en y organisant des événements.

L'organisation de ces événements sera confiée à des organismes extérieurs qui assureront leur gestion pleine et entière.



1. LOCALISATION

Espace naturel remarquable de plus d'un hectare, l'Etang de la Bonde est un lieu incontournable de notre territoire.

L'emprise faisant l'objet de la présente candidature concerne les parcelles situées face au parking aménagé, soit les parcelles :

- C 752 : 682 m²
- C 1632 : 3091 m²

L'emprise disponible pour l'organisation des événements est la suivante :



Le site n'est pas raccordé au réseau d'eau potable.

Un branchement électrique est situé à proximité des colonnes enterrées.

2. OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURE

Cet appel à candidature concerne l'organisation :

- D'événements culturels et touristiques,
- Marchés, foire, salon,
- Point de ventes ambulants (sauf produits alimentaires et restaurations).

A travers les événements organisés sur le site de l'Etang de la Bonde, Cotelub souhaite véhiculer l'image d'un territoire authentique et préservé : les événements proposés mettront en avant les producteurs et les artisans du territoire et/ou avoir une dimension culturelle.

Le candidat pourra proposer d'organiser :

- Un événement unique à une date déterminée,
- Un événement récurrent sur un mois, une saison ou une année,

Afin d'assurer une stabilité de la programmation, le candidat pourra proposer une occupation sur 3 ans à un rythme différent chaque année.

Le candidat devra s'acquitter d'une redevance d'occupation du Domaine Public. Le montant de redevance est le suivant :

Nombre d'événement / an	Montant redevance HT
1	85
2	125
3	150
4	165
A partir du 5em	+ 8,5 € par événement supplémentaire

Le montant de la redevance est déterminé par délibération du Conseil Communautaire.

3. CANDIDATURE

Le candidat rédigera un descriptif de son projet et de ses besoins. Le format choisi est libre (papier ou numérique).

Pour candidater, les éléments suivants doivent être joints :

- Un document de présentation du projet proposé,
- Un relevé des équipements et des besoins techniques nécessaires à l'organisation des événements,
- Kbis de moins de trois mois pour les sociétés ou statuts pour les associations et le règlement intérieur de l'association,
- Planning et rythme des événements

Dans le cas où votre candidature est retenue, une convention d'occupation du domaine public sera ensuite établie et fixera les termes suivants :

- La redevance pour l'occupation du domaine public versée à COTELUB
- La durée du contrat.
- La nature de l'occupation
- Les engagements des signataires

Les critères de sélection du candidat sont les suivants :

Valeur technique

- Qualité de l'offre proposée,
- Qualité et diversité des animations organisées,
- Compatibilité avec les événements déjà organisés sur le territoire
- Environnement et développement durable

Dossier à envoyer :

- Par courriel : attractivite@cotelub.fr
ou
- Par courrier, en LRAR : 128, chemin des Vieilles Vignes 84240 La Tour d'Aigues (pour un envoi courrier : la date de réception du pli à l'adresse indiquée fera foi).

Possibilité de visiter le lieu entre 9h-12h et 14h-17h sur rendez-vous préalable : 04 86 78 00 31